



Kit méthodologique pour une ville zero waste

Sommaire

PARTIE 1

Introduction à l'objectif zero waste

PARTIE 2

Principes clés de l'approche zero waste

PARTIE 3

Dix piliers d'une stratégie municipale locale zero waste

PARTIE 4

Quel est le lien entre l'approche zero waste et l'économie circulaire ?

PARTIE 5

Remise en question de certains mythes autour du principe zero waste

PARTIE 6

Méthode d'analyse des déchets

PARTIE 7

Formulaire d'analyse de la gestion des déchets

PARTIE 8

Calculateur d'économies pour les Villes Zero waste

PARTIE 9

Conclusions

PARTIE 10

Essayez vous-même

PARTIE 11

En savoir plus



Introduction à l'objectif zero waste

PARTIE 1

Les déchets sont l'un des méta-problèmes du monde actuel. Nous en produisons et devons les gérer au quotidien.

Cependant, nous ne pouvons pas résoudre le problème en nous contentant de nettoyer ou mieux gérer nos déchets, nous avons besoin d'une nouvelle approche, qui s'attaque à la racine du problème: repenser notre relation avec les ressources, repenser notre façon de produire, de consommer et de prendre des décisions collectives. Cette nouvelle approche s'appelle « zero waste ».

L'objectif zero waste est un objectif à la fois pragmatique et visionnaire, local et mondial. Inspirée de la nature, la philosophie zero waste fonctionne de manière systématique avec les ressources disponibles au sein de la collectivité, ce qui contribue à renforcer la résilience locale et à augmenter le capital de ressources naturelles disponible pour les générations futures. Notre planète a toujours suivi le principe « zero waste ».

Les humains ne l'ont pas fait. L'urgence climatique et la crise de la pollution plastique en sont la preuve. Les êtres humains doivent apprendre à vivre dans les limites tracées par la nature. Pourtant, ce que la nature a fait par l'évolution, l'humanité doit le faire par la conception. C'est la raison pour laquelle le programme zero waste vise à repenser notre façon de produire et de consommer, afin de préserver la valeur et l'énergie intégrées aux matériaux, tout en permettant à la civilisation de s'épanouir et de prospérer.

Le principe zero waste consiste à concevoir les déchets - ainsi que les substances toxiques et les inefficacités qui leur sont associées - hors du système. Dans un système zero waste, la valeur des matériaux et des produits est maintenue au sein de la collectivité, qui les réutilise à l'infini. Le recyclage est important pour boucler la boucle, mais il doit être considéré comme une solution en bout de chaîne, car nous ne pouvons pas seulement recycler lorsque que notre société est basée sur le gaspillage.

Toute technologie qui ne permet pas la récupération des déchets doit être considérée comme inacceptable et doit être progressivement supprimée. Le principe « zero waste » va au-delà d'une simple vision d'espoir pour l'avenir, en proposant des politiques concrètes et accessibles qui, si elles sont mises en œuvre efficacement au niveau local, créent un cadre permettant aux collectivités de vivre de manière durable tout en restant prospères.

L'application d'une approche zero waste nous permet de changer notre façon de penser nos modes de consommation et de production. Les ressources et les matériaux sont considérés comme des marchandises de grande valeur, qui doivent être maintenues dans une économie circulaire par la réutilisation, la réparation et le recyclage.

Le principe zero waste n'est pas seulement un modèle pour la protection de notre environnement, mais c'est aussi un cadre dans lequel la cohésion sociale et la collectivité peuvent s'épanouir. Grâce à une innovation accrue pour repenser la conception des produits et à notre relation aux ressources, et en mettant l'accent sur la nécessité de localiser les modèles de production, les municipalités peuvent non seulement réduire leurs coûts de gestion des déchets et protéger l'environnement, mais elles peuvent également, en adoptant une approche zero waste, favoriser la cohésion de la collectivité, grâce à un plus grand nombre d'emplois créés localement et à la conservation des richesses au sein de l'économie locale.

Cette boîte à outils a été conçue pour vous aider à comprendre le principe zero waste et les modalités de mise en œuvre d'une stratégie zero waste au sein de votre communauté. Nous espérons que vous trouverez cet outil utile pour votre voyage zero waste.

A photograph of a woven basket filled with fresh vegetables, including several carrots with their green tops and several onions. The basket is placed on a wooden surface with a vertical grain. The entire image is overlaid with a semi-transparent blue filter. The text is positioned on the left side of the image.

Principes clés de l'approche zero waste

PARTIE 2

Partout dans le monde, les communautés urbaines et rurales adoptent l'objectif zero waste et s'efforcent déjà de l'atteindre. Le programme zero waste constitue l'outil le plus rapide et le plus rentable avec lequel les collectivités locales peuvent contribuer à développer l'économie locale, à créer des emplois verts, à protéger les citoyens contre l'exposition aux substances toxiques, à lutter contre le changement climatique et à promouvoir la durabilité locale, tout en réduisant les coûts pour la communauté.

Deux facteurs clés sont nécessaires à la réussite d'une approche zero waste:

CHANGEMENT CULTUREL

Les modèles européens actuels de production, de consommation et d'économie linéaire reflètent le mythe selon lequel nous vivrions dans un monde aux ressources infinies.

Un changement de perspective est nécessaire et il doit être intégré à toutes les actions mises en place par les villes. Ce changement de perspective est conforme aux grandes tendances sociétales. L'union Européenne en est le parfait exemple avec la publication en 2014 de la feuille de route pour l'économie circulaire qui pose le cadre législatif ouvrant la voie à ce changement.

L'ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

L'éducation et la participation de la collectivité sont indispensables au succès de tout plan zero waste. Les citoyens devraient être invités à participer activement à la conception du système de gestion des ressources et à suivre et fournir un retour d'information sur sa mise en œuvre. Des campagnes d'éducation du public visant à encourager la participation des citoyens doivent être lancées et doivent être maintenues dans le temps. Les entrepreneurs locaux doivent être invités à développer des solutions locales pour aider à relever les défis qui se posent dans les différents contextes locaux.

La philosophie qui sous-tend l'approche « zero waste » s'articule autour de 3 principes :

1. **Réduire et réutiliser**
2. **Concevoir de manière circulaire**
3. **Appliquer le tri sélectif et boucler la boucle**

1^{er}

PRINCIPE

RÉDUIRE ET RÉUTILISER

Le meilleur déchet est un déchet qui n'est pas produit. L'intervention au stade de la conception est donc essentielle pour éviter de devoir gérer des déchets qui ne devraient pas exister.

Par exemple, le gaspillage de nourriture peut être réduit grâce à une formation appropriée, des mesures d'incitation et des politiques d'approvisionnement spécialement étudiées dans les cantines, les restaurants, les hôtels, les hôpitaux ou les foyers. Les magasins qui ne fournissent pas d'emballages et les marchés locaux peuvent contribuer à éviter la production de déchets générés par les emballages et les déchets alimentaires, tout en fournissant des aliments plus frais aux consommateurs.

De nombreuses boissons peuvent facilement être vendues sur le marché dans des récipients et des gobelets réutilisables, dont beaucoup existent déjà et sont utilisés aujourd'hui pour des produits tels que le lait et la bière. La plupart des emballages jetables sont superflus et peuvent être facilement remplacés par une intervention adéquate au niveau de la ville. Les tasses à café à emporter, les récipients pour aliments à emporter, les bouteilles d'eau ou les pailles jetables ne sont que quelques exemples d'articles qui peuvent être remplacés par des solutions plus écoresponsables et plus rentables pour la collectivité.

Parmi ces initiatives et ces exemples, citons les tasses ou les récipients alimentaires réutilisables, les fontaines à eau publiques et l'interdiction d'utiliser des matériaux problématiques, comme les sacs en plastique ou le polystyrène expansé. Les autorités municipales peuvent également jouer un rôle clé en facilitant le déploiement d'initiatives importantes, telles que les systèmes rechargeables pour les boissons et les systèmes de réutilisation des couches, ainsi qu'en garantissant la disponibilité, dans les magasins locaux, de tampons hygiéniques alternatifs, sans déchets.

Pour les biens durables comme les appareils électroniques, les meubles ou les vêtements, il est essentiel d'encourager la réparation et la réutilisation par des magasins d'occasion, ainsi que de promouvoir les activités et les plateformes de réutilisation, tant hors ligne qu'en ligne.

La production de déchets au niveau local peut également être réduite à travers l'adoption d'une commande publique respectueuse de l'environnement pour changer le marché. Les villes et les municipalités devraient lancer des initiatives positives, telles que des bureaux sans papier, des banques de matériel et des bibliothèques d'outils publiques, permettant de favoriser une culture de la réutilisation et de la réparation dans leur région.

2^e

PRINCIPE

CONCEPTION DE MANIÈRE CIRCULAIRE

Les produits et les emballages doivent être conçus afin de ne pas générer de déchets et conserver autant de valeur que possible au terme de leur durée de vie. Si un produit ne peut pas être réutilisé, réparé, remis à neuf, recyclé ou composté, sa conception doit être repensée ou il doit être retiré du système.

En effet, certaines substances contenues dans les produits ou les emballages peuvent nuire à la santé humaine et à d'autres êtres vivants. Si un produit ou un emballage n'est pas conçu pour être réintroduit en toute sécurité dans le cycle de production, sa remise en circulation en tant que matière première secondaire peut mettre en danger les performances techniques des systèmes de recyclage et des articles utilisant ce contenu recyclé. Par conséquent, un système "zero waste" doit pouvoir détecter ces substances qui constituent une source potentielle de gaspillage et concevoir des solutions de remplacement afin qu'elles puissent être gérées dans un système circulaire. Contrairement aux systèmes actuels, l'approche « zero waste » rend les déchets très visibles, car si nous ne savons pas d'où vient le problème, nous ne pouvons pas trouver de solution. Par conséquent, les déchets résiduels doivent faire l'objet d'une étude au sein des installations locales de tri, afin que les produits non récupérables puissent être soit repensés, soit retirés du marché.

Dès la phase de conception, il doit être clair si le produit ou l'emballage doit faire partie du cycle biologique (produits destinés à la consommation) ou du cycle technique (produits destinés aux services). En règle générale, les produits ou emballages qui mélangent des composants techniques et biologiques sont très difficiles à assimiler par les systèmes actuels de gestion des ressources et ne devraient donc pas être autorisés sur le marché, à moins que l'on ne sache très clairement de quelle manière ils vont être séparés pour subir différentes opérations de recyclage. Il se peut, dans certains cas, que des matériaux et des produits soient conçus pour la circularité, alors que les systèmes de collecte et de traitement des déchets sont incapables de les gérer. Dans ce cas, le producteur doit mettre en place son propre système de logistique inverse pour s'assurer qu'ils sont effectivement recyclés.

3^{ème}

PRINCIPE

TRI SÉLECTIF ET COMMENT BOUCLER LA BOUCLE

Si l'on évite les déchets évitables et que les déchets non évitables sont conçus pour la circularité, il ne reste plus qu'à collecter le déchet ou la matière de la manière la plus efficace afin de garantir la préservation de sa valeur pour sa prochaine utilisation et de réintroduire la ressource dans le cycle de production. À cet égard, le tri à la source des matières organiques, des matières recyclables, des produits réutilisables et des déchets résiduels devrait être le standard minimum.

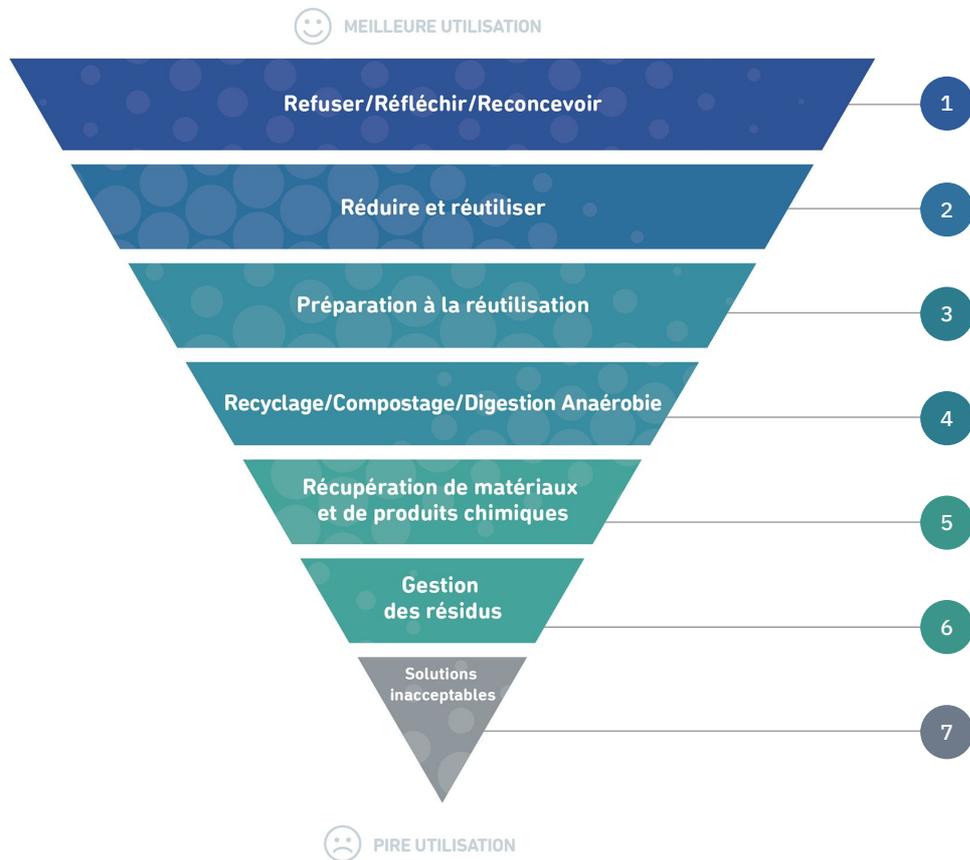
Il existe, actuellement, en Europe des exemples de systèmes efficaces de tri sélectif pouvant permettre d'atteindre des taux de recyclage de 80 % des déchets municipaux. Les outils les plus puissants et les plus efficaces pour assurer à la fois les taux de captage les plus élevés et la séparation propre des matériaux au moindre coût sont les systèmes de ramassage des ordures, les systèmes de consigne. Faire le bon choix, en triant les déchets, devrait être moins coûteux et plus facile que de faire le mauvais choix.

Tout système qui repose uniquement sur l'engagement des personnes à fournir un effort supplémentaire ne fonctionnera pas. Il convient d'encourager la mise en place d'incitations tarifaires en tant que moteur essentiel du changement de comportement et la production excessive de déchets devrait être sanctionnée par les collectivités locales. Des systèmes tels que le système de tarification incitative [redevance proportionnée aux quantités de déchets éliminées], qui sont déjà mis en œuvre de manière efficace dans certaines municipalités européennes, sont conçus pour que les résidents locaux qui produisent moins de déchets réalisent des économies grâce à une réduction des taxes.

Les expériences actuelles, tirées de nombreux exemples à travers le monde, montrent que les citoyens collaborent à l'effort lorsque le système est conçu par et pour eux. Les systèmes de tri sélectif doivent être co-financés par les fabricants des produits qui génèrent des déchets.

Par conséquent, outre les incitations tarifaires visant à encourager les habitants à faire le bon choix, les filières de responsabilité élargie des producteurs (REP) afin de couvrir le coût de la collecte et du traitement des déchets générés par la mise sur le marché de leurs produits ou emballages. Les redevances payées par les producteurs devraient être éco-modulées en fonction de la facilité de réintroduction des déchets dans le cycle de production en tant que matière première secondaire. En d'autres termes, les redevances versées pour la gestion des déchets électroniques devraient être gérées dans le cadre d'un système qui récompense les producteurs pour leurs efforts de conception des produits en vue de l'atténuation de leur impact sur l'environnement ou qui dissuade la commercialisation de produits moins écoresponsables.

Si le tri sélectif est effectué correctement, les ressources conservent leur valeur et peuvent être recyclées en matières premières secondaires. A grande échelle, cela permet de créer des banques de matériaux qui peuvent devenir les mines urbaines du futur. Il faut modifier les infrastructures afin de s'aligner sur le nouveau modèle. Les infrastructures d'élimination des déchets, telles que les décharges ou les incinérateurs, devraient être progressivement supprimées à mesure que la production de déchets diminue et que les taux de recyclage augmentent. La flexibilité est vitale dans le cadre du zero waste et, par conséquent, les contrats et les plans de gestion des déchets des villes ne devraient pas être limités par l'incapacité à adopter de nouvelles politiques favorables à la transition vers le zero waste. La solution provisoire pour les déchets résiduels consiste à autoriser la mise en décharge en toute sécurité d'un pourcentage minimum de fraction biologiquement stabilisée.



1

REFUSER/RÉFLÉCHIR/RECONCEVOIR
Refuser ce dont nous n'avons pas besoin et changer notre façon de produire et de consommer en repensant les modèles commerciaux, les biens et les emballages afin de réduire l'utilisation des ressources et la génération de déchets.

2

RÉDUIRE ET RÉUTILISER
Réduire au minimum la quantité, la toxicité et l'empreinte écologique et toute opération par laquelle des produits ou des composants qui ne sont pas des déchets sont réutilisés pour le même usage que celui pour lequel ils ont été conçus.

3

PRÉPARATION À LA RÉUTILISATION
Les opérations de contrôle, de nettoyage ou de réparation, par lesquelles des produits ou des composants de produits devenus des déchets sont préparés de manière à pouvoir être réutilisés sans autre traitement préalable.

4

**RECYCLAGE/COMPOSTAGE/
DIGESTION ANAÉROBIE**
Récupération de matériaux de haute qualité à partir de flux de déchets collectés séparément.

5

**RÉCUPÉRATION DE MATÉRIAUX ET
DE PRODUITS CHIMIQUES**
Technologies permettant de récupérer des matériaux à partir de déchets mélangés pour en faire de nouveaux matériaux de valeur, tout en respectant l'environnement.

6

GESTION DES RÉSIDUS
Ce qui ne peut être récupéré à partir de déchets mélangés est biologiquement stabilisé avant la mise en décharge

7

SOLUTIONS INACCEPTABLES

Les options qui ne permettent pas la récupération des matériaux, qui ont un impact environnemental élevé et qui créent des effets de verrouillage qui menacent la transition vers l'approche "zero waste" : incinération des déchets à des fins de génération d'énergie, co-incinération, transformation du plastique en carburant, mise en décharge de déchets non stabilisés, gazéification, pyrolyse, déversement illégal, combustion à ciel ouvert et mise en décharge de déchets.

Hiérarchie zero waste.

The background image is a high-angle, blue-tinted photograph of a waste management facility. The top half of the image is dominated by a massive, overflowing pile of white plastic bags and other debris. Below this, a group of approximately 15-20 people, many wearing high-visibility safety vests, are gathered in a walkway. Some are looking towards the camera, while others appear to be in conversation or observing the waste. The overall scene conveys the scale of municipal waste and the human element involved in its management.

Les dix piliers d'une stratégie municipale locale zero waste

PARTIE 3

1

RENFORCER VOTRE IDENTITÉ ZERO WASTE EN RENDANT PUBLIC VOTRE ENGAGEMENT ZERO WASTE

- Annoncer publiquement votre promesse zero waste.
- Mener une consultation publique préliminaire.

2

ÉTABLIR LES OUTILS DE SUIVI ET DE SOUTIEN

- Conseil consultatif Zero waste avec les acteurs locaux.
- Assurer l'éducation et la formation des fonctionnaires des collectivités locales compétents en matière d'approche zero waste.
- Collecter des données sur la production de déchets et les taux de recyclage, par rapport auxquelles vous mesurerez l'impact de votre plan zero waste.

3

DÉFINIR VOTRE FEUILLE DE ROUTE

- Concevoir votre plan « zero waste », qui doit inclure des objectifs précis à court, moyen et long terme pour réduire les déchets résiduels (en kg par personne), ainsi que les principales mesures que vous comptez adopter pour atteindre ces objectifs.

4

CONCEVOIR ET METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE RAMASSAGE DES DÉCHETS QUI DOIT COUVRIR, AU MINIMUM, LES DOMAINES CLÉS SUIVANTS :

- Déchets organiques
- Produits recyclables secs (papier, carton, verre)
- Vous devez également créer des centres de recyclage municipaux pour les articles qui sont trop chers ou qui ne peuvent pas être intégrés aux tournées normales de ramassage des ordures, comme les ampoules électriques, les décombres et les déchets électroniques.

5

AFFINER VOTRE STRATÉGIE POUR OPTIMISER LA GESTION DES PRODUITS BIOLOGIQUES. EN FONCTION DE VOTRE CONTEXTE OPÉRATIONNEL ET ORGANISATIONNEL LOCAL, IL PEUT S'AGIR DE :

- Compostage à domicile.
- Centres de compostage collectifs.
- Systèmes de compostage décentralisés organisés par une municipalité.
- Systèmes de compostage professionnel centralisé, pour le traitement des déchets organiques à grande échelle, idéaux dans les villes à forte densité de population.
- Lorsque le compostage à domicile/décentralisé n'est pas possible, envisagez le compostage industriel ou, si les conditions locales l'exigent ou le permettent, la digestion anaérobie.

6

DÉFINIR ET PROMOUVOIR DES INITIATIVES LOCALES DE PRÉVENTION DES DÉCHETS, TELLES QUE:

- Magasins sans emballage.
- Fontaines à eau.
- Couches lavables réutilisables.
- Appels d'offres zero waste.
- Des réglementations visant à encourager des modes de vie sans plastique, comme l'interdiction des sacs ou des pailles en plastique.

7

PROMOUVOIR LES CENTRES DE RÉUTILISATION/RÉPARATION, SOIT AU NIVEAU MUNICIPAL, SOIT AU NIVEAU DES QUARTIERS

- Travailler en collaboration avec les collectivités locales en vue de la création de centres au sein desquels les produits et les ressources peuvent être réutilisés par une autre collectivité ou réparés par un expert local.

8

COMPLÉTER VOTRE PLAN PAR DES LOIS ET RÈGLEMENTS PRÉVOYANT DES INCITATIONS ÉCONOMIQUES POUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

- Mise en place de la tarification incitative
- Systèmes de consigne (DRS)
- Responsabilité élargie des producteurs (REP)

9

ANALYSER LES DÉCHETS RÉSIDUELS ET UTILISER LES DONNÉES POUR ASSURER UN RETOUR D'EXPÉRIENCE PERMETTANT D'AMÉLIORER LE SYSTÈME

- Créer un système qui permette d'analyser régulièrement la composition de vos déchets résiduels afin d'identifier les matériaux/ressources étant les plus problématiques
- Utiliser ces données pour améliorer l'efficacité de vos systèmes de collecte, en rendant plus visible les matériaux difficiles à recycler
- Transmettre ces informations aux entreprises commerciales et industrielles afin d'influencer la conception des produits et des emballages, et d'encourager l'adoption de ressources recyclables et non nocives

10

ADOPTER, OU PROMOUVOIR, SI LES RÉGLEMENTATIONS LOCALES NE VOUS PERMETTENT PAS DE LE FAIRE IMMÉDIATEMENT, DES SYSTÈMES PLUS EFFICACES DE GESTION DES DÉCHETS RÉSIDUELS CAPABLES DE :

- Sélectionner et rechercher les flux de déchets résiduels
- Récupérer davantage de matériaux recyclables
- Stabiliser les déchets organiques non traités
- Utiliser les capacités transitoires des décharges pour les déchets prétraités
- Gérer et adapter avec souplesse les sites de prétraitement pour en faire des sites de compostage et de recyclage



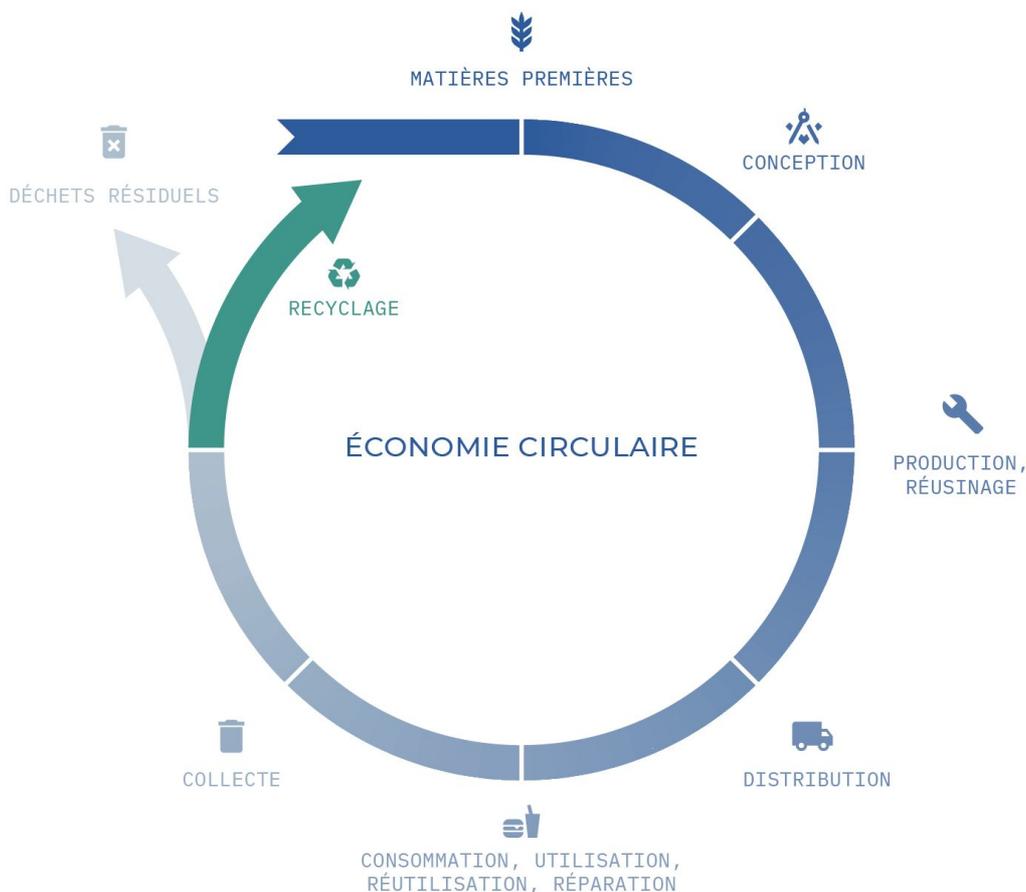
Quel est le lien entre le zero waste et l'économie circulaire?

PARTIE 4

Selon le [Parlement européen](#), une économie circulaire est définie comme:



Un modèle de production et de consommation qui implique la réutilisation, la réparation, la remise en état et le recyclage des matériaux et des produits existants afin d'en conserver, aussi longtemps que possible, l'utilisation dans le cycle économique. Dans l'économie circulaire, les déchets deviennent eux-mêmes des ressources, ce qui minimise la quantité réelle de déchets générés. L'économie circulaire s'oppose, généralement, à un modèle économique traditionnel et linéaire, de type "extraire-fabriquer-consommer-jeter".



Le schéma de l'économie circulaire

En 2015, en adoptant le plan d'action pour l'économie circulaire, l'Union européenne a décidé d'adopter le concept de circularité comme principe directeur afin de favoriser une gestion efficace des ressources, la croissance industrielle et une consommation et une production durables dans toute l'Europe.

L'économie circulaire, en Europe, se fonde sur 4 principes :

1. **Modifier les habitudes de production et de consommation**
2. **Améliorer la gestion des déchets**
3. **Développer le marché des matières premières secondaires tout en...**
4. **Stimulant l'économie et en créant des emplois**

Cadre de suivi de l'économie circulaire

Cadre de suivi de l'économie circulaire

1 Autosuffisance de l'UE en ce qui concerne les matières premières

La proportion d'une série de matières essentielles (notamment des matières premières critiques) utilisées dans l'UE qui sont produites dans l'UE

2 Marchés publics écologiques

La proportion de grands marchés publics dans l'UE qui incluent des exigences environnementales

3 a-c Production de déchets

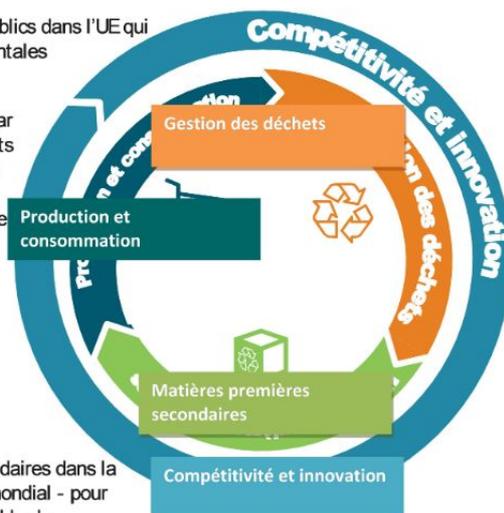
Production de déchets municipaux par habitant; production totale de déchets (à l'exclusion des principaux déchets minéraux) par unité de PIB et par rapport à la consommation intérieure de matières

4 Gaspillage alimentaire

Quantité de déchets alimentaires produits

7 a-b Contribution des matières recyclées à la satisfaction de la demande en matières premières

Part des matières premières secondaires dans la demande de matières au niveau mondial - pour certaines matières et pour l'ensemble de l'économie



8 Commerce de matières premières recyclables

Importations et exportations de matières premières recyclables sélectionnées

5a-b Taux de recyclage globaux

Taux de recyclage des déchets municipaux et de tous les déchets à l'exception des principaux déchets minéraux

6 a-f Taux de recyclage pour des flux de déchets spécifiques

Taux de recyclage des déchets d'emballage globaux, des emballages plastiques, des emballages en bois, des déchets d'équipements électriques et électroniques, des biodéchets recyclés par habitant et taux de valorisation des déchets de construction et de démolition

9 a-c Investissements privés, emplois et valeur ajoutée brute

Investissements privés, nombre de personnes employées et valeur ajoutée brute dans les secteurs de l'économie circulaire

10 Brevets

Nombre de brevets ayant trait à la gestion et au recyclage des déchets

Pourtant, malgré l'adoption d'une stratégie globale visant à faire de l'Union européenne une "Europe économe en ressources", il reste encore de nombreux défis à relever. Selon les recherches actuelles, le pourcentage de circularité dans l'UE est de 12%, ce qui signifie que 88% des ressources utilisées ne sont pas récupérées après usage. Au niveau mondial, notre circularité ne représente plus que 8,6 %, une évolution en baisse au cours des deux dernières années, selon le rapport 2020 sur l'écart de circularité.

Parmi les défis que nous devons relever, il s'agit, avant tout, de savoir comment mettre en œuvre de manière significative sur le terrain la transition vers une économie circulaire. Il est de plus en plus évident que les stratégies "zero waste" intègrent parfaitement le récit de l'économie circulaire dans les solutions au niveau local, en fournissant des lignes directrices et des politiques concrètes que les municipalités peuvent mettre en œuvre au sein de leurs communautés pour assurer un environnement plus sain.



Les communautés "zero waste" sont des exemples vivants de l'économie circulaire, de sa viabilité et de ses avantages environnementaux, économiques et professionnels.

Karmenu Vella

ancien Commissaire Européen à l'Environnement,
Affaires Maritimes et à la Pêche

L'économie circulaire étant de plus en plus présente dans les récits et les prises de décision en Europe, l'approche zero waste est de plus en plus souvent reconnue comme le principal moyen de traduire ce concept en solutions et réalités concrètes. Avec plus de 400 municipalités qui se sont déjà engagées dans des stratégies zero waste à travers l'Europe, le principe zero waste est déjà l'incarnation parfaite de la circularité au niveau local.

Un système efficace de gestion et de recyclage des déchets est une pierre angulaire et une condition préalable essentielle à toute économie qui se veut circulaire. Les récentes modifications apportées à la législation européenne sur les déchets, à la suite du paquet de mesures innovantes relatives à l'économie circulaire, ont établi des objectifs juridiquement contraignants en matière de gestion des déchets et de taux de recyclage.

	2025	2030	2035
Recyclage et préparation minimale pour la réutilisation des déchets municipaux	55%	60%	65%
Mise en décharge maximale de déchets municipaux	N/A	N/A	10%
Recyclage minimum des déchets d'emballages	65%	70%	N/A
Plastique	50%	55%	N/A
Bois	25%	30%	N/A
Métaux ferreux	70%	80%	N/A
Aluminium	50%	60%	N/A
Verre	70%	75%	N/A
Papier et carton	75%	85%	N/A

Obligations en matière de gestion des déchets imposées par la [directive \(UE\) 2018/850](#), la [directive \(UE\) 2018/851](#) et la [directive \(UE\) 2018/852](#)

Parallèlement à ces objectifs, plusieurs recommandations et dispositions ont également été adoptées pour améliorer la circularité en Europe. Il s'agit notamment de l'extension des exigences de tri sélectif obligatoire à d'autres flux de déchets, notamment les biodéchets d'ici 2023 et les textiles d'ici 2024, ainsi que de l'adoption de plans de prévention de la génération de déchets, notamment alimentaires.

Si ces objectifs ont été fixés au niveau de l'Union européenne pour l'ensemble des 27 États membres actuels, leurs conséquences et obligations très concrètes seront finalement observées et décidées au niveau local, car ce sont les villes et les municipalités qui sont responsables de leur mise en œuvre, étant donné que la compétence en matière de gestion des déchets se situe généralement à ce niveau.

Le réseau de plus en plus important de villes zero wastes en Europe prouve non seulement que ces obligations et objectifs européens sont réalisables, mais aussi qu'il est possible de les dépasser, non seulement en termes d'augmentation des capacités de recyclage, mais aussi de promotion de systèmes de traitement des déchets durables et décentralisés, ce qui permet de réduire la production globale de déchets.

Partout en Europe, les villes qui ont adopté un plan zero waste affichent clairement des résultats élevés en termes d'augmentation des taux de collecte sélective et de diminution du niveau global de déchets résiduels produits par les habitants.

Ces villes obtiennent également de bons résultats dans de nombreux domaines importants qui sous-tendent l'économie circulaire, grâce à la mise en œuvre de solutions décentralisées et collectives, telles que les centres de réutilisation ou le compostage communautaire. Les villes zero waste ne se contentent donc pas de se conformer à la législation de l'Union européenne, mais vont bien au-delà, en renforçant la cohésion communautaire et sociale par l'adoption de politiques adaptées au niveau local, qui permettent de conserver la circulation des flux d'argent au sein de l'économie de la collectivité locale - plus circulaire - tout en créant des emplois "verts" pour les résidents locaux et en rendant nécessaire le renforcement des capacités en matière de recyclage et de prévention des déchets.



SOURCE
 Contarina 2018
 Rapporto Rifiuti ISPRA 2018 (dati 2017)

Croissance des taux de tri sélectif au sein de la municipalité de Trévise et des communes de la région de la Vénétie gérées par Contarina, une entreprise italienne de gestion des déchets qui a été l'une des premières en Europe à adopter l'approche zero waste..



Remise en question de certains mythes autour du principe zero waste

PARTIE 5

Le plus souvent, certains changements et certains progrès au sein de notre société ne se produisent pas parce que nous ne comprenons pas entièrement un sujet et que nous sommes effrayés par la complexité des questions émergentes et l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés. Dans de trop nombreux cas, aucune mesure n'est prise et l'ambition est limitée par des mythes négatifs et de fausses informations qui empêchent d'aller de l'avant.

Cela empêche les collectivités, les entreprises et les individus de comprendre la situation dans son ensemble, retardant, ainsi, la découverte et la mise en œuvre des solutions nécessaires pour surmonter les problèmes urgents auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Afin d'accélérer la transition vers l'approche zero waste au sein des collectivités locales européennes, les citoyens doivent être sensibilisés aux faits.

Malheureusement, dans notre travail, nous rencontrons trop souvent des mythes et des fausses vérités qui découragent la prise de mesures significatives pour s'attaquer au traitement du gros volume de déchets que nous produisons actuellement.

De l'objectif "inatteignable" de zero waste à l'incinération neutre en carbone et bien d'autres encore, il existe actuellement de nombreux malentendus autour du récit et du concept de « zero waste » qui doivent être clarifiés. Nous allons démythifier, ici, certains mythes courants entourant le concept de zero waste afin de vous aider, vous et votre municipalité, à contester et à surmonter les malentendus qui existent sur ce sujet.

1er MYTHE

Nous sommes déjà en zero waste (ou nous sommes en train de travailler sur le zero waste)

De nombreuses entreprises et villes affirment aujourd'hui qu'elles sont déjà en mode zero waste ou qu'elles sont en train d'adopter des mesures significatives pour atteindre le zero waste. S'il est vrai que de nombreuses institutions et municipalités adoptent des mesures concernant certains aspects liés à la gestion des déchets, cela est souvent loin de correspondre à la définition et à la valeur réelles de l'approche « zero waste ».

La remplacement d'un matériau, tel que le plastique, par un autre, tel que le papier, est souvent présentée comme une politique efficace en termes de « zero waste », alors qu'en réalité le fardeau de la surconsommation continue à peser sur une autre partie de notre environnement, telle que les forêts pour le papier, sans remettre en cause notre culture du « jetable ».

Pour qu'une entreprise ou une municipalité puisse affirmer avec certitude qu'elle s'efforce de parvenir à un niveau de déchets zéro, elle doit adopter une approche holistique en termes de consommation et de production. Elle nécessite une approche à l'échelle de la collectivité toute entière, introduisant de vastes mesures qui vont de l'analyse des déchets résiduels triés à la création de centres de réutilisation et à une modification des modalités de conception de nombreux produits, en abordant la question plus en amont pour éviter, en premier lieu, la production de déchets.

2ème MYTHE**L'approche zero waste est irréaliste, inatteignable et irréalisable**

Souvent, les gens discréditent le zero waste comme une vision ou un objectif irréaliste que nous nous fixons, en faisant croire délibérément qu'il s'agit d'un concept selon lequel les humains pourraient ne pas créer de déchets. Comme nous l'avons déjà mentionné, le principe du zero waste consiste plutôt à concevoir les déchets - et les substances toxiques ainsi que les problèmes qui leur sont associés - hors du système. Toute technologie qui ne permet pas la récupération des déchets est considérée comme inacceptable et doit être progressivement supprimée.

Le zero waste n'est pas une destination, mais plutôt un parcours, qui adopté par un nombre croissant de collectivités urbaines et rurales dans le monde entier. Non seulement le programme zero waste réduit notre pollution et contribue à la lutte contre le changement climatique, mais il offre aux communautés des possibilités concrètes de favoriser l'esprit d'entreprise local et l'emploi au sein de la collectivité. La réalité du zero waste est visible dans le monde entier, grâce à une dynamique qui se développe et à un nombre croissant de programmes mis en œuvre au niveau local.

En Europe, plus de 400 municipalités se sont ouvertement engagées à atteindre l'objectif de réduction continue de la production de déchets et d'amélioration du tri sélectif des déchets. La croissance et le succès des villes zero waste en Europe montrent que l'approche zero waste favorise l'application de politiques réalistes et efficaces, sur le terrain, au sein des collectivités. Dans la région Asie-Pacifique également, des centaines de villes et de communautés ont élaboré et mis en œuvre des programmes zero waste innovants, dont l'élan s'est étendu aux États-Unis, à l'Amérique latine et à l'Afrique. Un nombre croissant de communautés met en œuvre des politiques concrètes en faveur du zero waste, prouvant ainsi qu'il s'agit bien d'une vision réaliste, faisable et accessible.

3ème MYTHE

Le tri sélectif des déchets est trop compliqué pour les citoyens

Le tri sélectif des ordures ménagères est un élément crucial pour les municipalités qui font leurs premiers pas sur la voie du zero waste. Il devrait y avoir un tri de base des produits organiques, des produits recyclables, des produits réutilisables et des déchets résiduels.

De nombreux exemples, en Europe, montrent que des taux de recyclage d'au moins 80 % peuvent être atteints par la mise en œuvre d'un système efficace de tri sélectif des déchets municipaux. Lors de l'introduction d'un tel système, la municipalité doit fournir des informations claires et concises aux citoyens afin d'encourager le tri. Les citoyens doivent être informés des différents flux de déchets collectés et des produits qui entrent dans chaque flux, ainsi que du moment et du lieu où la collecte aura lieu.

Les exemples observés dans le monde entier montrent que, lorsque ces informations sont expliquées clairement aux citoyens, ceux-ci s'engagent pleinement à appliquer le tri sélectif, ce qui entraîne une forte augmentation du taux et de la qualité des matériaux recyclés.

Les défis associés au tri sélectif des déchets sont principalement liés à la communication d'informations claires ou bien trompeuses, par les fabricants des différents produits, sur leur étiquetage ; c'est le cas, par exemple, des "plastiques biodégradables" qui, dans de nombreux cas, ne sont pas dégradables et finissent par complexifier le traitement et le compostage des déchets organiques existants.

4ème MYTHE

On ne peut pas convaincre les entreprises à s'engager

Dans le cheminement vers le zero waste, il est impératif d'obtenir le soutien de tous les membres de la collectivité, et, en particulier, des entreprises et de l'industrie. Le principe du zero waste exige de repenser le système actuel afin de concevoir des modèles commerciaux qui ne produisent pas de déchets. Qu'il s'agisse de restaurants qui entretiennent des liens avec la collectivité afin d'éviter le gaspillage de nourriture en la partageant avec ceux qui en ont besoin, d'hôtels qui utilisent des conteneurs réutilisables au lieu de plastique jetable, ou d'entreprises de construction qui réduisent leurs déchets en partageant des matériaux à réutiliser et à réparer avec les membres de la collectivité locale, les exemples de modification des modèles économiques au sein des collectivités locales sont déjà visibles, dans notre vie de tous les jours.

"Repenser ou redéfinir les modèles économiques" : souvent cette phrase fait peur aux entreprises. Cependant, ce que nous constatons dans le monde entier, c'est que les entreprises sont prêtes et désireuses de jouer un rôle de premier plan dans la transition vers le zero waste au niveau local. [L'histoire de PHENIX](#) en France montre qu'il est possible d'éviter le gaspillage de nourriture, d'économiser de l'argent et de créer des emplois en même temps. La volonté des entreprises d'agir directement, ou la nécessité d'une législation ou d'une incitation économique pour le faire, dépend de chaque cas. Ce qui est clair cependant, c'est que de nombreuses entreprises dans le monde entier, utilisent l'opportunité représentée par l'approche zero waste et par l'économie circulaire. Un exemple clair de cette tendance est l'énorme développement des magasins zero waste, des produits en vrac et des magasins sans emballage, stimulée par la réalisation et le potentiel commercial des entreprises qui répondent à la demande croissante de produits durables, éthiques et sans déchets des consommateurs

5ème MYTHE

Personne ne paiera la consigne

Les systèmes de consigne se sont avérés être le moyen le plus efficace et le plus durable pour la transition vers une société sans déchets, car ils permettent de conserver la valeur des produits grâce à la réutilisation répétée de leurs matériaux, le recyclage étant le dernier recours. Les systèmes de consigne sont basés sur le fait que les consommateurs achètent un produit et paient un montant supplémentaire (une caution) qui sera remboursé lors du retour de l'emballage ou du produit à un point de collecte.

Le système est basé sur l'offre d'une incitation économique aux consommateurs pour qu'ils rapportent les récipients vides à n'importe quel magasin ou point de collecte, afin de garantir que le produit sera réutilisé ou recyclé. Pour les boissons, ces systèmes fonctionnent déjà dans plus de 40 régions au monde, avec d'excellents résultats. Toutefois, les Systèmes de Consigne ne se limitent pas aux seules bouteilles.

En Suisse, [l'entreprise sociale Recircle a](#) fourni une alternative durable aux récipients jetables pour la nourriture à emporter, en créant un système de boîtes à lunch réutilisables que les restaurants peuvent offrir aux clients avec un système de consigne. Un système de consigne a également été [mis en place avec succès, à Fribourg, pour les tasses de café](#) et par [RePack, qui a introduit un système de réutilisation en circuit fermé](#), pour relever le défi croissant posé par les déchets du commerce électronique. [Le Manifeste en faveur de la Consigne](#) met en avant de nombreux exemples des motifs pour lesquels les systèmes de consigne devraient être mis en œuvre dans les villes et les municipalités ; par ailleurs le taux de soutien public à ce type de système, actuellement supérieur à 80 %, constitue un argument fort en sa faveur. Les entreprises le reconnaissent, les grandes entreprises comme [Loop](#) mettant déjà en œuvre le Système de Consigne, tandis qu'un nombre croissant de pays, [dont la Norvège](#) l'appliquent déjà à l'échelle nationale.

6ème MYTHE

Zéro décharge = zero waste

Le principe du zero waste s'attaque aux racines de la crise actuelle liée à la surconsommation et à la surproduction de masse, en repensant notre relation aux ressources et la manière dont nous prenons des décisions collectivement. Pourtant, un récit plutôt inquiétant selon lequel l'absence de mise à la décharge des déchets résiduels équivaldrait à une approche zero waste est en train de s'affirmer.

Souvent, lorsque les déchets ne sont pas stabilisés et portés à la décharge, les déchets résiduels sont plutôt envoyés à l'incinération. Les incinérateurs sont des installations qui traitent les déchets en les brûlant, dont le processus ne fait que transformer l'identité des déchets, en créant des résidus toxiques ou une pollution de l'air et de l'eau, qui sont plus difficiles à contenir et généralement plus toxiques que la forme originale des déchets.

Par conséquent, il est tout simplement faux de prétendre que l'approche "zéro décharge" d'une municipalité ou d'une ville équivaut à une approche zero waste, car en fait, elle ne fait que prolonger le problème et l'ancrer encore davantage dans la collectivité, en augmentant la capacité d'incinération. Non seulement l'incinération entraîne une augmentation des déchets toxiques et des émissions de gaz à effet de serre, mais les installations d'incinération sont souvent construites au sein de collectivités à faibles revenus, ce qui fait exposer les citoyens à de gros volumes de toxines nocives et compromet les investissements et la future croissance potentielle de l'économie locale.

Les municipalités devraient adopter des politiques et des engagements visant à empêcher l'augmentation de leur capacité d'incinération. Grâce à la mise en œuvre de systèmes efficaces de collecte sélective pouvant conduire à des taux de recyclage de 80 % et plus - comme c'est le cas aujourd'hui dans les villes européennes zero waste - associée à de solides mesures de prévention des déchets, une municipalité peut atteindre un maximum de 10 % de mise en décharge d'ici 2035 (comme l'exige la législation européenne) tout en continuant à supprimer progressivement l'incinération des déchets.

7ème MYTHE

L'incinération des déchets est neutre en carbone et durable

Il existe une nouvelle génération d'incinérateurs dans le monde entier qui sont présentés comme sûrs, durables et parfois même neutres en carbone par les gouvernements et les entreprises de gestion des déchets. Parmi les incinérateurs qui font l'objet d'une promotion très agressive figurent les installations de "valorisation énergétique des déchets", qui créent de l'énergie et de la chaleur par le processus de combustion des déchets.

De nombreuses entreprises d'incinération affirment aujourd'hui qu'elles peuvent transformer de manière sûre, rentable et durable tout type de matériaux, tels que les ordures ménagères, les pneus, les déchets médicaux, les matières organiques forestières et les déchets dangereux en électricité et en carburant. Avec ces fausses affirmations, les fabricants d'incinérateurs de "revalorisation des déchets" cherchent souvent à obtenir des subventions pour le climat ou les énergies renouvelables, et sont signalés dans les plans d'atténuation du changement climatique des gouvernements.

Cependant, des études approfondies et des données actuelles prouvent que cette affirmation est sans fondement scientifique. Le processus d'incinération ne fait que transformer les déchets en d'autres formes de déchets, telles que des cendres toxiques ou une pollution de l'air et de l'eau, qui sont plus difficiles à contenir et généralement plus toxiques que la forme originale des déchets. Les récents développements au sein de l'UE montrent qu'il est de plus en plus reconnu que l'incinération des déchets à des fins énergétiques n'est pas compatible avec l'économie circulaire et ses programmes de décarbonisation. Par exemple, en 2019, le Parlement Européen a voté pour limiter le montant des fonds de cohésion européens qui peuvent être utilisés pour soutenir l'incinération des déchets.

La même année, la Banque Européenne d'Investissement a décidé de ne pas financer un projet d'incinérateur à Belgrade, car cela "empêcherait la Serbie d'atteindre ses objectifs environnementaux en matière de recyclage et d'économie circulaire".

Par ailleurs, en 2018, des amendements contraignants ont été apportés à la directive européenne sur les énergies renouvelables afin de restreindre la capacité des États Membres à subventionner l'incinération en tant qu'"énergie verte". Non seulement les incinérateurs modernes émettent des niveaux plus importants de dioxyde de carbone par unité d'électricité qu'ils produisent, mais ils constituent également le moyen le plus coûteux de produire de l'électricité. Par exemple, l'intensité carbone de l'électricité produite par les incinérateurs européens est deux fois supérieure à l'intensité moyenne actuelle du réseau électrique de l'Union européenne.

8ème MYTHE

« La mise en œuvre d'un programme zero waste serait trop coûteuse »

Si une approche "zero waste" est adoptée au niveau local, le tri sélectif entraînant une augmentation du taux de recyclage et une augmentation du nombre de produits réutilisés ou réparés plutôt que éliminés, cela se traduira immédiatement par une diminution de la quantité de déchets à gérer par la municipalité.

Avec moins de déchets à gérer et à envoyer à la décharge ou à l'incinération, cela permettra non seulement de réduire l'impact sur l'environnement, mais aussi de diminuer les dépenses de collecte des déchets d'une ville. Cela permet, donc, de dégager des ressources financières plus importantes à employer pour réduire les redevances /taxes à la charge des habitants ou pour rendre plus efficaces les services publics au sein de la collectivité locale, contribuant ainsi à favoriser un plus grand niveau d'intégration sociale et d'innovation. Par exemple, la ville de Parme, après avoir mis en œuvre sa stratégie "zero waste", a constaté une réduction des frais annuels de gestion des déchets de 450 000 euros.

9ème MYTHE

Ma municipalité n'a pas les compétences nécessaires pour promouvoir le zero waste

L'objectif "zero waste" est une approche holistique, qui nécessite une action tout au long de la chaîne de production et de consommation. Certaines villes ou autorités locales n'ont pas les compétences requises en matière de gestion des déchets ou le pouvoir d'agir, mais ce n'est pas une raison pour ne rien faire, car il reste encore de nombreuses possibilités d'action pour les municipalités.

Par exemple, [la ville de Roubaix](#), en France, bien que n'étant pas responsable de la collecte et du traitement de ses déchets, a néanmoins mis en place un défi zero waste par foyer, qui a incité les citoyens à réduire la quantité de déchets générés par leur foyer : cette opération a permis d'obtenir des résultats significatifs, tout en sensibilisant davantage les citoyens à l'impact environnemental créé par leurs habitudes de consommation.

Les autorités locales sont également responsables de ce qui se passe dans leurs espaces publics : d'autres actions peuvent, donc, être adoptées pour réglementer ces espaces, en lançant des idées et des solutions pour encourager la prévention de la production de déchets, comme les poubelles pour le tri sélectif et l'installation de fontaines à eau.

Des villes comme [Vilnius](#) et [Genève](#), par exemple, ont adopté des interdictions d'utilisation du plastique jetable dans les espaces publics. Pour les municipalités et les responsables de la gestion des déchets qui ne savent pas comment concevoir un programme zero waste, ou pour toute question technique spécifique concernant certains aspects du programme, le réseau Zero Waste Europe et ses membres mettent à votre disposition une vaste banque de connaissances de ressources et d'expertise locale pour vous guider tout au long de votre parcours. Vous pouvez consulter ces publications et ressources sur les sites web de [Zero Waste Europe](#) et de [Zero Waste Cities](#) où vous trouverez également une liste de coordinateurs nationaux que vous pourrez contacter pour obtenir des conseils d'experts et un soutien dans votre pays.

10e MYTHE

La production de déchets n'est pas liée au changement climatique

L'approche « zero waste » fait partie intégrante de l'économie circulaire, grâce à la réutilisation et au recyclage des matériaux pour faire en sorte qu'ils soient conservés au sein de la collectivité, de manière à ne pas devoir exploiter de nouvelles ressources pour la fabrication de produits, ce qui permet, ainsi, en fin de compte, de réduire la quantité de matériaux dont nous avons besoin.

Dans le contexte du changement climatique, l'économie circulaire zero waste est particulièrement pertinente, car elle entraîne une réduction du volume des ressources que nous extrayons et consommons - par exemple le pétrole pour fabriquer du plastique - ainsi que de l'énergie consommée dans les processus associés, tels que le raffinage du pétrole et le transport. La quantité de déchets à gérer étant moins importante, les villes sont moins dépendantes des opérations de traitement des déchets, telles que la mise en décharge ou l'incinération, qui émettent des niveaux élevés de gaz à effet de serre.

Par exemple, des quantités croissantes d'ordure ménagères sont aujourd'hui incinérées pour la production d'énergie en Europe. Les dernières données d'Eurostat montrent qu'environ 70 millions de tonnes d'ordures ménagères ont été incinérées en 2017, soit 118 % de plus qu'en 1995. Cela a représenté, en 2017, entre 49 et 119 millions de tonnes de CO₂ rejetées par les incinérateurs d'ordures ménagères. Plusieurs mesures spécifiques de prévention de la génération de déchets, telles que la réduction de la production de déchets alimentaires, ont également un impact important sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La création d'un système alimentaire durable, du producteur au consommateur, qui élimine les déchets alimentaires du système, est en fait l'un des défis les plus pressants et les plus urgents auxquels la société européenne est confrontée aujourd'hui. Si elle est correctement réalisée, cette mesure peut avoir un impact extrêmement positif, non seulement sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi sur la protection et la restauration des systèmes de biodiversité.



Méthode d'analyse des déchets

PARTIE 6

L'analyse des ordures ménagères est un processus méthodique et efficace de collecte et d'analyse des déchets dans votre région. Le processus d'analyse des déchets offre aux municipalités une excellente occasion de collecter des données importantes sur la quantité et les types de déchets produits dans votre collectivité.

Ces informations peuvent ensuite être utilisées pour l'élaboration de vos politiques de gestion et de prévention des déchets, notamment en ce qui concerne la taille et la conception de vos installations locales de recyclage et de récupération des matériaux, la meilleure façon de gérer les déchets organiques et d'encourager le compostage, ainsi que pour informer les décideurs politiques sur la fréquence et les méthodes de collecte des déchets.

En nous appuyant sur les outils existants, nous avons créé un guide d'information disponible pour les citoyens et les municipalités, afin de réaliser une évaluation des déchets au sein de votre collectivité dans le cadre de cette boîte à outils. Il s'agit d'un guide étape par étape concernant les méthodes de mise en œuvre de l'évaluation des déchets. Bien que l'outil soit principalement destiné aux ménages, la même méthode peut être facilement reproduite dans les écoles, les restaurants et les entreprises qui envisagent d'adopter des mesures pour la mise en place d'une approche « zero waste ».



Guide d'analyse des déchets

Le guide relatif aux méthodes d'analyse des déchets et d'audit de marque est en libre consultation. Téléchargez-le dès maintenant sur le site web des Zero Waste Cities.

A row of five recycling bins is shown against a background of trees. The bins are labeled with different types of waste: 'CARTA CARTONE', 'PLASTICA', 'VETRO LATTINE', and 'ORGANICO'. The text 'Acegas/Aps/Airpa' is visible on each bin. The entire image has a blue color cast.

Formulaire d'analyse de la gestion des déchets

PARTIE 7

Comment utiliser cet outil

Cette rubrique a été conçue en tant qu'outil pour aider les municipalités dans l'analyse de leurs ordures ménagères. Bien que les données restent en possession personnes et autorités compétentes au niveau local, les tableaux ci-dessous peuvent être utilisés comme modèles pour guider la collecte de données relatives aux volumes d'ordures ménagères générés au sein de votre collectivité. Une fois les quatre rubriques remplies, les municipalités et les autres parties concernées disposent des données nécessaires, dans un format accessible, pour commencer à évaluer les ordures ménagères produites au sein de la collectivité.

L'évaluation et l'analyse des ordures ménagères sont très importantes pour accroître les niveaux de compréhension et de sensibilisation sur les flux de déchets les plus problématiques au sein d'une collectivité, car elles fournissent une plate-forme et une position à partir desquelles vous pouvez concevoir et mettre en œuvre un programme « zero waste » efficace.

1. Système de tri sélectif

Flux des déchets collectés par un systems de porte-à-porte

TYPE DES DÉCHETS	FRÉQUENCE DE LA COLLECTE - 1X OR 2X PAR SEMAINE
Ordures ménagères mélangées	<input type="text"/>
Déchets organiques de cuisine	<input type="text"/>
Emballages mixtes (plastique, métal)	<input type="text"/>
Emballages en papier et en carton	<input type="text"/>
Déchets encombrants	<input type="text"/>
Déchets de jardin	<input type="text"/>
Autres ?	<input type="text"/>

Bien que nous encourageons les municipalités à analyser les différents flux de déchets qui existent dans leur région, il convient de se concentrer, tout d'abord, sur les ordures ménagères, car cet élément fournit une vue d'ensemble et une base de données utiles, à partir desquelles des politiques efficaces de réduction des déchets pourront être développées. De plus, les ordures ménagères ne varient pas et ne diffèrent pas de manière aussi importante que les déchets produits par des activités commerciales ou industrielles, lorsque l'activité économique couvre toute l'année.

Les chiffres mesurés sont, donc, beaucoup plus comparables entre les différentes villes et les différents pays, ce qui en fait un outil précieux pour les municipalités qui souhaitent mettre en œuvre des politiques « zero waste » efficaces au niveau local. La définition des déchets municipaux utilisée dans les différents pays varie, ce qui reflète la diversité des pratiques de gestion des déchets.

Toutefois, lorsque nous faisons référence aux ordures ménagères, nous nous limitons aux déchets produits par les ménages, bien que les déchets des entreprises, des écoles, des hôpitaux et des institutions publiques soient également inclus, car ils sont similaires, de par leur nature et leur composition, aux déchets ménagers.

Les ordures dites ménagères incluent également:

- les déchets encombrants (produits blancs, meubles, matelas etc.)
- les biodéchets, feuilles, herbe, les déchets contenues dans les poubelles et les déchets provenant du nettoyage des magasins
- les déchets produits par certains services publics, comme ceux générés par l'entretien des parcs et jardins, et les déchets provenant du nettoyage des routes

Toutefois, les flux de déchets suivants sont exclus de la définition :

- les déchets provenant des réseaux d'égouts et assimilés, y compris les déchets provenant du traitement des eaux usées
- les déchets des activités de construction et de démolition.

Flux de déchets faisant l'objet du ramassage sur la voie publique :

TYPE DES DÉCHETS	FRÉQUENCE DE LA COLLECTE 1X OR 2X PAR SEMAINE
Emballages mixtes	<input type="text"/>
Emballages en papier et en carton	<input type="text"/>
Emballages en verre	<input type="text"/>
Vêtements	<input type="text"/>
Autres ?	<input type="text"/>

Flux de déchets collectés dans le cadre d'actions/collectes spéciales

TYPE DES DÉCHETS	FRÉQUENCE DE LA COLLECTE 1X OR 2X PAR SEMAINE
Déchets encombrant	<input type="text"/>
Huiles	<input type="text"/>
Déchets dangereux	<input type="text"/>
Autres ?	<input type="text"/>

Flux de déchets collectés dans les centres de collecte

Combien de centres de collecte fonctionnent actuellement dans votre municipalité ?
(Lieux où les personnes doivent se déplacer pour déposer leurs déchets)

Quels sont les flux de déchets acceptés ?

2. Traitement des déchets faisant l'objet du tri sélectif et non recyclés

Indiquez le pourcentage du total des déchets produits dans votre municipalité qui:

a) Est envoyé au recyclage	<input type="text"/>	%
b) Est envoyé à l'incinération	<input type="text"/>	%
c) Est envoyé au centre d'enfouissement	<input type="text"/>	%

3. Désagrégation des ordures ménagères (OM)

Données requises pour cet exercice: (concernant, de préférence, les 2 à 5 années précédentes)

- Production totale et par habitant d'ordures ménagères
- Production totale et par habitant d'ordures ménagères mixtes
- Pourcentage de déchets faisant l'objet d'un tri sélectif

ANNÉE	NOMBRE DES RÉSIDENTS	NIVEAUX TOTAL D'OM	OM PER INHABITANT	% D'OM PORTEES A LA DECHARGE	% D'OM CONSISTANT EN DÉCHETS MELANGES	% DE TOUTES LES OM FAISANT L'OBJET D'UN TRI SÉLECTIF
2015	<input type="text"/>	<input type="text"/> kg	<input type="text"/> kg	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %
2016	<input type="text"/>	<input type="text"/> kg	<input type="text"/> kg	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %
2017	<input type="text"/>	<input type="text"/> kg	<input type="text"/> kg	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %
2018	<input type="text"/>	<input type="text"/> kg	<input type="text"/> kg	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %
2019	<input type="text"/>	<input type="text"/> kg	<input type="text"/> kg	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %
2020	<input type="text"/>	<input type="text"/> kg	<input type="text"/> kg	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %	<input type="text"/> %

4. Mesures incitatives existantes pour encourager la réduction des déchets

La directive-cadre sur les déchets (2008/98/CE) définit les mesures de prévention des déchets comme suit : "les mesures prises avant qu'une substance, une matière ou un produit ne devienne un déchet et réduisant :

- 1) la quantité de déchets, y compris par l'intermédiaire du réemploi ou de la prolongation de la durée de vie des produits ;
- 2) les effets nocifs des déchets produits sur l'environnement et la santé humaine ; ou
- 3) la teneur en substances dangereuses des matières et produits.

Les mesures en vigueur au sein de la collectivité locale qui encouragent la réutilisation des produits et des matériaux : *(énumérer et décrire brièvement)*

Les mesures en vigueur au sein de la collectivité locale qui encouragent la prévention des déchets: *(énumérer et décrire brièvement)*

Les mesures de nature économique en vigueur, qui encouragent la réduction des déchets par exemple, la taxation en fonction de la quantité de déchets produits *(énumérer et décrire brièvement les mesures),*

Les mécanismes existants pour informer et éduquer la population locale, les entreprises, les institutions et les visiteurs (touristes) au sujet des pratiques de gestion des déchets: *(énumérer et décrire brièvement)*

A person wearing a high-visibility vest and dark pants stands in the foreground, looking towards a large pile of waste. The waste consists of numerous white plastic bags and other debris, piled up against a long, light-colored wall. The background shows a line of trees under a clear sky. The entire image has a blue tint.

Calculateur de bénéfices Zero Waste Cities

PARTIE 8

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, en passant à une stratégie zero waste, les municipalités peuvent immédiatement commencer à réduire les coûts de leur gestion des déchets. Le calculateur de bénéfices Zero Waste Cities a été conçu pour vous aider à visualiser et à comprendre les avantages que l'adoption de politiques zero waste peut apporter à votre région.

Avec cette boîte à outils, nous avons développé un calculateur en ligne informatif et accessible, pour vous permettre de voir les bénéfices que votre municipalité pourrait réaliser en adoptant une stratégie zero waste, grâce à la mise en place d'un système de tri sélectif pour le ramassage des ordures ménagères associés à des mesures de prévention des déchets.



Accéder au calculateur de bénéfices Zero Waste Cities

Il vous suffit de saisir quelques informations simples concernant la population de votre ville ou village et ses plans actuels pour atteindre l'objectif « zero waste », ainsi que des données clés sur les niveaux actuels de production et de gestion des déchets, y compris les coûts, au sein de votre municipalité. Le calculateur affichera, alors, automatiquement le montant des économies potentielles que votre municipalité pourrait réaliser, en fournissant un exemple de comparaison réelle avec d'autres villes européennes. Les résultats vous donneront une idée approximative des économies potentielles, tout en mettant également en évidence la diminution potentielle des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui entraînerait, pour votre municipalité, la transition vers une politique zero waste.

L'incinération et la mise à la décharge des déchets entraînent l'émission de grandes quantités de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, émission qui est la principale responsable du réchauffement rapide de notre planète et du changement climatique. En s'engageant dans une approche zero waste, les municipalités montrent leur leadership et leur volonté de s'attaquer à la menace existentielle que représente le changement climatique, tout en contribuant également à responsabiliser leur collectivité, grâce à des fonds supplémentaires et à la création d'emplois au sein de la zone locale.

**THERE
IS NO
TIME TO
WASTE**

Conclusions

PARTIE 9



Cette boîte à outils a été conçue en collaboration par Hnuti DUHA, Ekologi Brez Meja et Zero Waste Europe en tant qu'introduction à certains principes actuels de l'approche « zero waste ». La boîte à outils couvre le concept de zero waste, ses principes directeurs, dix étapes claires pour concevoir un plan « zero waste » au niveau municipal et la remise en cause de certain(e)s mythes et fausses informations répandu(e)s au sujet du principe « zero waste ». La boîte à outils comprend également quelques activités pratiques pour permettre aux lecteurs de développer et de gérer des informations clés concernant la mise en œuvre des stratégies "zero waste" au niveau local.

Les outils d'évaluation des déchets aident à définir et à expliquer les étapes nécessaires et l'importance de l'analyse des déchets résiduels des ménages au sein d'une municipalité. Il est essentiel que les municipalités aient accès à ces données et les comprennent, afin de pouvoir concevoir des plans « zero waste » efficaces et adaptés à chaque communauté, de manière à ce qu'ils aient le plus grand impact possible. L'outil de calcul en ligne offre également aux utilisateurs une excellente occasion de visualiser et d'expérimenter différents ensembles de données concernant les avantages des politiques "zero waste" au niveau local. Avec cet outil, les utilisateurs peuvent voir l'impact potentiel de l'augmentation du recyclage et du tri sélectif sur les niveaux de production de déchets, les économies que la municipalité pourrait réaliser grâce à cela ainsi que la réduction des émissions de gaz à effet de serre responsables, en premier lieu, du changement climatique.

Cette boîte à outils a été conçue à la fois comme un point de départ pour ceux qui s'intéressent au principe "zero waste" et à ses modalités de mise en œuvre au niveau local, mais aussi pour les municipalités qui appliquent déjà des politiques de réduction des déchets, mais qui cherchent à les optimiser et à les améliorer encore davantage.

Partout, en Europe, nous prenons conscience de la nécessité de nous attaquer à nos modes de consommation et de production actuels, en passant d'une économie linéaire à une économie plus circulaire, dans laquelle la valeur des matériaux et des ressources est conservée au sein de la communauté locale et non éliminée. Pourtant, nous devons tous agir davantage si nous voulons réussir à modifier nos modèles de société et à réduire l'impact dévastateur de nos méthodes de consommation et de production actuelles sur l'environnement naturel et le climat.

La vision et la méthode qui sous-tendent le programme zero waste proposent des politiques concrètes et viables qui contribuent à atteindre cet objectif, ainsi qu'à renforcer leur appropriation par la collectivité et ses habitants en vue de la réalisation d'un but commun. Les politiques zero waste contribuent aussi directement à réduire les coûts pour les municipalités locales, qui peuvent ensuite être transférés sous forme d'économies pour les habitants ou utilisés pour financer d'autres services publics essentiels. Que vous soyez fonctionnaire municipal, professionnel de la gestion des déchets, acteur de la société civile, propriétaire d'entreprise ou résident, vous constaterez que l'approche "zero waste" vous concerne directement.

Nous espérons que cette boîte à outils vous apportera les compétences et les connaissances nécessaires pour entamer votre parcours vers l'objectif « zero waste ». Pour obtenir de plus amples informations et des conseils sur la manière de concevoir et de mettre en œuvre une stratégie locale zero waste au sein de votre municipalité, vous pouvez utiliser le masterplan de Zero Waste Europe. Le masterplan fournit plus de détails et d'informations sur les spécificités de l'objectif zero waste et sur les modalités d'adoption de politiques efficaces de réduction et de prévention des déchets.

A man and a woman are standing outdoors in a rural setting, possibly a farm or a village square. The woman, on the left, is wearing a dark, textured cardigan and glasses, and is looking down at a large wooden wheel. The man, on the right, is wearing a dark jacket and is also looking down at the wheel. The wheel is a large, circular wooden object with a central hub and several spokes, and it is filled with a large quantity of small, round objects, likely produce. In the background, there are several stone buildings with tiled roofs, and some greenery. The overall scene is captured in a blue-tinted, monochromatic style.

Essayez vous-mêmes

PARTIE 10

Vous souhaitez développer votre expérience et votre compréhension des étapes nécessaires à la conception d'un plan municipal zero waste au niveau local?

Rédigez un résumé d'une page concernant les éléments centraux, à votre avis, à prendre en compte dans l'élaboration d'un plan zero waste pour votre municipalité. Vous pouvez utiliser les "10 étapes" comme guide en les adaptant à votre contexte local.



Envoyez-nous vos projets !

Envoyez vos plans à cities@zerowasteeurope.eu: l'équipe "Zero Waste Europe" pourra vous fournir une analyse et un feedback sur vos idées, afin de vous aider à structurer et à formaliser un plan "zero waste" avec et pour votre municipalité.

OPADKOV

S01

M09

En savoir plus

PARTIE 11

 **snaga**
OBISKOVALEC

 **snaga**

OBISKOVALEC

Visitez les sites web des auteurs pour en savoir plus sur le programme "zero waste" et sur la manière de mettre en œuvre des politiques efficaces de prévention et de réduction des déchets au niveau local.



Hnutí DUHA
Friends of the Earth Czech Republic



Ekologi Brez Meja
Ecologists Without Borders



Zero Waste Europe

#ZeroWasteCities

Zero Waste Cities

Auteurs:

Pierre Condamine, Jack McQuibban, Joan Marc Simon, Jaka Kranjc, Ivo Kropacek, Romana Kaclíková.

Editeurs:

Agnese Marcon, Rossella Recupero.

Traduction par

Design
Noiza



ZERO
WASTE
EUROPE



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



Hnutí DUHA
Friends of the Earth Czech Republic